

de fermeté les mouvements ordonnés dans l'instruction générale, mais il n'était pas ferme dans le maniemement des armes. Les livres de ce bataillon sont en bon état.

Le lieutenant-colonel Gibson, récemment nommé au commandement de ce corps, travaille ferme à rattraper le temps perdu par suite de l'incendie.

*38e bataillon, carabiniers Dufferin.*

J'ai inspecté ce corps le 16 novembre, à Brantford. Le bataillon était pourvu de bons cadres, et les mouvements commandés ont été exécutés avec beaucoup de fermeté; mais un certain degré de négligence se manifestait dans la manière dont les fourniments étaient ajustés et nettoyés.

L'historique du régiment et les livres de compagnie n'étaient pas satisfaisants non plus.

Il sera sans doute bientôt remédié à ces défauts, car le lieutenant-colonel Jones et ses officiers sont pleins de zèle et d'enthousiasme.

De bons corps de musique d'instruments de cuivre et de clairons sont attachés au bataillon, qui a aussi ses corps d'ambulance, de sapeurs, et de signalistes.

*Compagnie de carabiniers de Port-Arthur.*

J'ai inspecté cette compagnie le 1er octobre et l'ai trouvée sur un très bon pied. Son commandant, le capitaine Ray, paraît plein d'énergie et d'enthousiasme.

*Compagnie de carabiniers du Sault Sainte-Marie.*

Cette compagnie n'a pas encore fait les exercices annuels.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

J'ai à consigner la perte de deux hangars d'exercice qui ont été incendiés, savoir, celui de Hamilton en mai dernier, et celui de Barrie en septembre. Quantité d'effets ont été détruits dans les deux cas.

Après les avoir examinés moi-même, je constate qu'en général les différents hangars d'exercice du district sont en mauvais état. La plupart de ces hangars ont été construits il y a une vingtaine d'années, et comme ils sont en bois il n'est pas surprenant qu'ils commencent aujourd'hui à donner des signes de faiblesse.

Le hangar d'exercice de Sainte-Catherine est un de ceux-là, et son triste état exigerait des réparations immédiates, tandis qu'à Brantford, à cause de l'expiration du bail du terrain, il faudra bientôt en enlever le bâtiment (ce qu'on n'est pas certain de pouvoir faire en son état actuel) ou en construire un neuf.

La salle d'armes de Toronto est d'une autre classe, vu que le bâtiment est en brique et comparativement neuf; mais il est petit au point de ne convenir nullement pour le dépôt de deux bataillons aussi considérables que les carabiniers de la Reine et les grenadiers royaux. Le besoin d'un édifice une fois plus grand, avec un terrain assez spacieux pour exercer un bataillon, se fait sentir d'une manière urgente.

L'année dernière le hangar d'Owen-Sound a été incendié, et on ne l'a pas encore remplacé.

Beaucoup de compagnies n'ont ni hangar d'exercice ni magasin d'armes, et ce au détriment des effets d'équipement.

Pour ce qui est des armes, des fourniments, etc., je trouve une grande différence dans la manière dont les différents capitaines en ont soin; il est très peu de ces objets qui soient bien entretenus, mais j'espère qu'il y aura progrès à ma prochaine visite.

Un tableau des corps qui ont fait les exercices annuels accompagne le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. D. OTTER, lieutenant-colonel,

Aide-adjutant général.

A l'Adjutant général de milice.